



info

ISSN 07 96 77 99

No 18 - déc. 2016

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

www.lecames.org



La 18^{ème} session du Concours d'agrégation bat le record actuel du taux de réussite et donne l'occasion de lancer un plaidoyer.

Sommaire

Activités statutaires

- 31^{ème} Colloque sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes : le CAMES accrédite 79 offres de formation.
- Implémentation de l'assurance qualité externe dans les pays membres : le CAMES valide un état des lieux sur la question.

Espace TIC

- La nouvelle plateforme du CAMES : innovations actuelles et futures.



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*

SOMMAIRE

p.08



18^{ÈME} CONCOURS D'AGRÉGATION EN MÉDECINE - Dakar du 07 au 15 novembre 2016

p.11



31^{ÈME} COLLOQUE DU PRED - Ouagadougou du 28 au 30 novembre 2016

p.16



RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES CTS - Ouagadougou du 31 octobre au 2 novembre 2016

No 18 - décembre 2016

Vie du CAMES

Programmes statutaires

- La 18^{ème} session du Concours d'agrégation bat le record actuel du taux de réussite et donne l'occasion de lancer un plaidoyer.
- 31^{ème} Colloque sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes : le CAMES accrédite 79 offres de formation.
- Implémentation de l'assurance qualité externe dans les pays membres : le CAMES valide un état des lieux sur la question.

Activités

- 4^{ème} atelier de l'initiative TrainQA : des managers qualité des institutions de l'espace UEMOA/CAMES renforcent leur capacité en assurance qualité.
- Organisation des Comités consultatifs interafricains (CCI) : les présidents des Comités techniques spécialisés (CTS) conviennent de nouveaux mécanismes.
- Les ministères de l'enseignement supérieur et les établissements sous tutelle, de l'Afrique Centrale et Madagascar, à l'école de l'assurance qualité externe.
- Fonctionnement des séries de la revue CAMES : quel bilan peut-on en tirer ?

Activités OIPA-CAMES

- Les acteurs du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) au nombre des récipiendaires de l'OIPA/CAMES, à Dakar au Sénégal, en novembre 2016.
- Décoration dans l'ordre International des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) : le CAMES reconnaissant à l'égard des acteurs ayant contribué à son rayonnement.

Espace TIC

- La nouvelle plateforme du CAMES : innovations actuelles et futures.

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE

Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Comité de rédaction :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- M. Etienne NOUATIN
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA.



01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : cames@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019



Le CAMES épicerne de diffusion de l'assurance qualité, dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche : ambition et réalité

Bien que l'heure ne soit pas encore au bilan, force est de constater que le programme assurance qualité du CAMES (PAQ/CAMES) de l'axe 4 du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), horizon 2015-2019 s'exécute progressivement et sûrement, dans une dynamique de petits pas bien agencés.

Pour rappel, le PSDC à travers le PAQ/CAMES s'est donné comme ambition, de disséminer la culture de l'assurance qualité, dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres.

L'adoption de la démarche qualité par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, reconnues parmi les moteurs les plus importants de la croissance économique des pays, devrait se traduire notamment par la pertinence de la formation, par une amélioration des performances de l'université et centres de recherche, par meilleure compétitivité des ressources humaines formées sur les marchés de l'emploi local, régional et international, par la promotion de l'entrepreneuriat, l'implication efficiente des enseignants-chercheurs et chercheurs à relever les défis de la société, par la bonne gouvernance, l'affirmation du leadership, la valorisation des données ou statistiques en termes de planification et de prospective etc...

Bien sûr, ce saut qualitatif escompté ne se décrète pas mais résulte plutôt d'un travail méthodique, participatif, inclusif et de longue haleine.

Au regard du montant estimatif élevé de 12 milliards, calculé pour la réalisation de cet axe 4, le CAMES a fondé son espoir en termes de plan de financement, sur une forte implication des Etats membres, des partenaires techniques et financiers, des communautés d'intégration sous régionale ainsi que des promus du CAMES.

Aussi, en s'inscrivant dans cette perspective, le CAMES a mis au cœur de son action, le renforcement des synergies avec des institutions déjà partenaires, autour de ce paradigme, devenu davantage incontournable dans le contexte de globalisation qui impacte le 21^{ème} siècle. Il a noué de nouveaux partenariats et construit même des réseaux pour aller plus loin à ce sujet.

Les réalisations ci-après peuvent servir de fil d'Ariane pour guider, édifier et aider à se construire une idée sur la pertinence des options prises.

Ainsi, grâce au nouveau partenariat noué en mai 2015 avec le DAAD, organisme de coopération allemande en matière d'enseignement supérieur, le CAMES participe au comité de pilotage des projets EWAQAS. Ces projets ont permis (i) en

matière d'assurance qualité externe de former des responsables de ministères de tutelle et d'institutions d'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, centrale et à Madagascar (ii) d'entreprendre la même démarche en ce qui concerne l'assurance qualité interne, pour les pays de l'Afrique de l'ouest, avant de refaire très prochainement la même démarche, pour l'Afrique centrale et Madagascar.

Le partenariat nouveau avec l'UEMOA, en 2014, associant de temps à autre l'UNESCO/BREDA (projet PADTICE) a conduit le CAMES (i) à procéder à un état des lieux de l'assurance qualité dans les universités des pays de la zone (ii) à établir un état des lieux des systèmes d'information dans les universités des pays de la zone (iii) à élaborer l'état des lieux de l'utilisation des FOAD dans les universités des pays de la zone (iv) à disposer d'un référentiel d'accréditation de FOAD, déjà expérimenté par un pilote. Cette expérimentation a conduit à rédiger un guide d'utilisation pour les experts (v) à se doter d'un référentiel qualité portant (a) sur les formations, (b) sur les programmes de recherche (c) sur la gouvernance institutionnelle.

En 2013-2014, le CAMES contribue à la création d'un réseau international des Etablissements privés de l'enseignement supérieur (RIDEPEP) qui devient un espace privilégié du dialogue et du partage particulièrement en assurance qualité.

Ce dialogue et ces synergies le CAMES les construit également, en créant en 2015 le Réseau des partenaires techniques et financiers.

Partant d'un accord général signé avec l'AUF en 2014, les référentiels qualité CAMES, ont été utilisés pour mener à bien un projet pilote d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur francophones, parmi lesquels on peut dénombrer la Mauritanie, pays non membre du CAMES. Ce projet a conduit (i) à former plus d'une soixante d'experts et d'une quinzaine de référents d'établissements à l'usage des référentiels qualité CAMES, dans le cadre d'une auto-évaluation ou évaluation externe (ii) à accompagner les référents de ces établissements pilotes sur leurs sites à mener leur auto-évaluation et à rédiger leur rapport. Cette phase pilote donnera lieu incessamment à l'élaboration d'un guide d'évaluation utilisable par les experts. Il permettra l'ajustement dudit référentiel, en s'appuyant sur les remarques formulées pendant son expérimentation sur le terrain. S'ensuivra une généralisation de la démarche pour les établissements qui le désirent.

Il faut dire que sans attendre la fin du pilote, pour tenir compte des urgences parce que la qualité n'a pas de prix par comparaison avec la non qualité, en partenariat avec la CRUFAOCI et l'AUF cette opération d'auto-évaluation a été répli-

quée en 2016, pour une quinzaine d'établissements permettant ainsi de disséminer la culture à un plus grand nombre d'établissements.

Pour s'inscrire dans la durée et pérenniser l'implantation de la démarche qualité, grâce à un accord de partenariat signé avec l'UNESCO en mars 2015, le CAMES en 2016 a : (i) dressé un état des lieux aussi bien en Afrique centrale que de l'ouest (a) sur l'implémentation de l'assurance qualité externe au niveau de chaque pays (b) sur l'implémentation de l'assurance qualité interne institutionnelle (ii) élaboré deux guides méthodologiques de mise en place (a) d'une agence régionale d'assurance qualité (b) d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité.

Dans le cadre d'un partenariat avec la banque mondiale scellé en 2014, le CAMES a revisité en 2015 et consolidé en 2016, sa stratégie de reconnaissance, d'équivalence et d'accréditation des diplômes, dans un contexte d'émergence progressive des agences nationales et de cellules institutionnelles d'assurance qualité. Cette stratégie est fondée sur le modèle du PRED validé depuis 1972.

Le CAMES participe au comité de pilotage de l'initiative HAQAA de l'Union africaine, soutenue par l'Union Européenne et visant à doter le Continent d'un cadre normatif d'assurance qualité, d'un référentiel d'évaluation et d'une agence continentale d'assurance qualité. Dans cette instance, le rôle du CAMES à côté d'autres agences africaines et d'autres membres comme l'AUA, l'UCEA... est de faire partager l'expérience cinquantenaire de notre institution, pour préserver les intérêts légitimes de toutes les parties prenantes.

La communication étant un allié à valoriser lorsqu'on veut promouvoir des politiques de changement, ce qui correspond pleinement à la finalité de l'assurance qualité, le CAMES a favorisé l'émergence du Réseau International des Référents Institutionnels (RIRI) et du Réseau Africain et Malgache des Communicants de l'Enseignement Supérieur (RAMCES).

Ce faisceau d'activités et d'outils d'assurance qualité désormais disponibles démontrent que le CAMES a fait en très peu de temps, une bonne partie du chemin et en outre il a su faire aussi de la formation, pour renforcer les compétences. Il revient aux ministères de tutelle, aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche, de prendre le relai, pour identifier les besoins et les moyens, selon une vision bien établie, afin qu'un accompagnement puisse être organisé en partenariat bilatéral ou multilatéral, avec comme centre de convergence et de diffusion, notre Institution panafricaine de référence, le CAMES agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation.



NOS TARIFS D'INSERTION PUBLICITAIRE (EN FRANCS CFA)					
	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions	
En pages intérieures					
1 page	250 000	450 000	650 000	800 000	
1/2 page	175 000	300 000	425 000	500 000	
1/4 page	150 000	250 000	350 000	400 000	
En pages de couverture					
2 ^{ème} de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000	
3 ^{ème} de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000	
4 ^{ème} de couverture	300 000	500 000	800 000	1 000 000	
Périodes de parution : Mars ■ Juin ■ Septembre ■ Décembre					



FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS CAMES INFO
 MERCI DE RETOURNER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ POUR ACCORD À
communication@lecames.org

<i>Institution / Etablissement</i>	
<i>Nom et Prénom</i>	
<i>Fonction</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Adresse email</i>	

Réservez votre espace (veuillez cocher la ou les cases correspondantes)*					
	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions	
En pages intérieures					
1 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1/2 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1/4 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En pages de couverture					
2 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4 ^{ème} de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

* Sur la base de votre choix un contrat de réservation d'espaces publicitaires vous sera adressé.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature et cachet



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.**

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*



Présidium de la cérémonie d'ouverture du 18^{ème} concours d'agrégation

La 18^{ème} session du Concours d'agrégation bat le record actuel du taux de réussite et donne l'occasion de lancer un plaidoyer.

Pr Bertrand MBATCHI

Avec un taux de réussite de 85,57%, la 18^{ème} session du Concours d'agrégation, tenue à Dakar en novembre 2016, a battu le record détenu par la dernière qui s'est tenue à Yaoundé au CAMEROUN, en 2014. Tout en se satisfaisant de ce résultat, au regard des statistiques et des besoins de service dans la cité, il convient de miser dans un futur immédiat sur des candidatures plus jeunes et de songer à revisiter à dose homéopathique quelques aspects du Concours, en vue de pérenniser sa compétitivité.

De l'avis du grand nombre la 18^{ème} session du Concours en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales a été une réussite, grâce à une implication des plus hautes autorités du Sénégal, du comité local d'organisation, du Secrétariat général du CAMES, des membres des jurys, des candidats et de leurs accompagnateurs.

Ce Concours dont les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par le Pr Marie Tew Niane, Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES a été marqué notamment par un taux de réussite de 85,57%,

en hausse de 2,51% par rapport à celui de la session de Yaoundé au Cameroun.

Cette prouesse a amené le Secrétaire Général à témoigner sa gratitude individuellement et collectivement, à tous les acteurs « pour ce résultat élogieux auquel nous prédestinait, le tirage au sort de l'ordre de passage des candidats, fait à l'issue de la séance d'ouverture et qui avait donné la lettre J ».

J pouvant renvoyer pour nous, en pareille circonstance de bonne moisson, à diverses dimensions portées par les mots : juste, joie, justice, jurisprudence. De manière imaginative, on pourrait sortir du chaos, cette articulation : juste joie dans la justice, sans jurisprudence », ajoutera-t-il.

Une analyse des statistiques des résultats du Concours, réalisée par le Secrétariat générale du CAMES, a fait ressortir que la tranche d'âge de 41 à 50 ans qui concentre le plus de candidats, c'est-à-dire, légèrement plus de la moitié des candidats, soit 51%, présentait un taux de réussite de 88%, contre 94%, pour celle des 30 à 40 ans avec 24% de candidats.

Le gain en termes de retour sur investissement serait davantage plus important, pour les pays, si on conforte ce taux de réussite, en faveur des candidats plutôt jeunes.

Pour y arriver il faut un changement de mentalités de tous les acteurs. Aussi, sans nier le fait que la maturité s'acquiert avec l'expérience qui elle-même dépend du



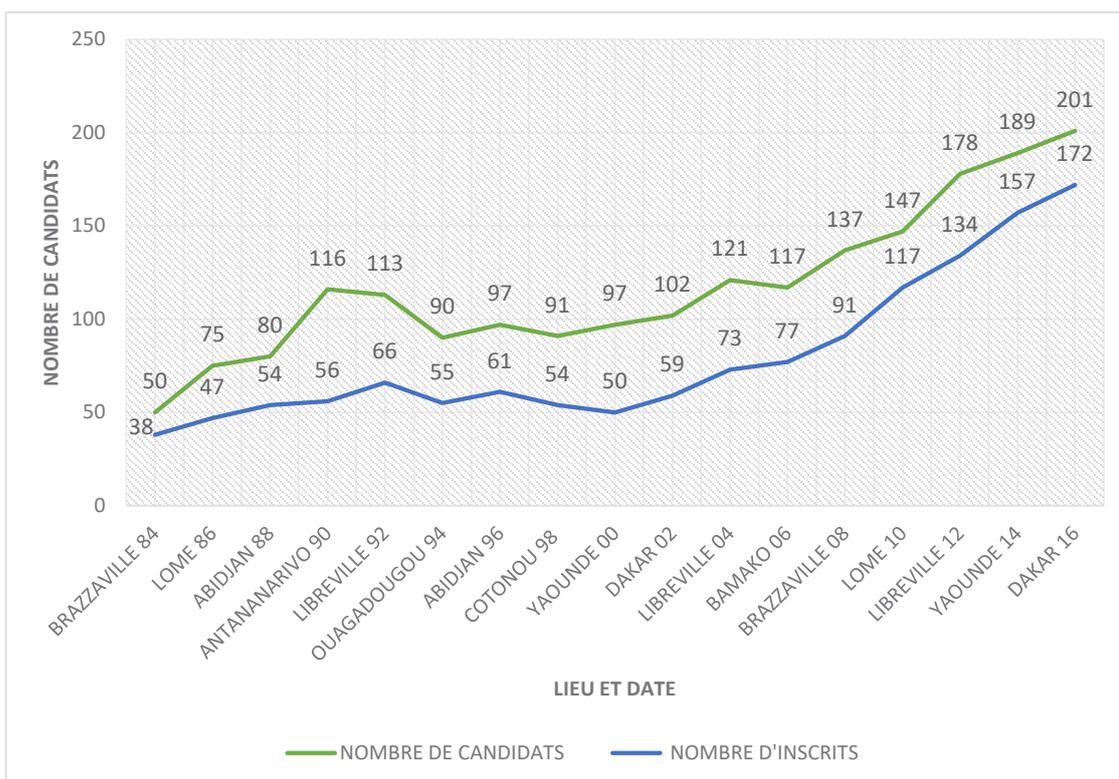
Vue des participants à la cérémonie d'ouverture du 18^e concours d'agrégation

temps de pratique, on devrait encourager les jeunes, plus qu'on ne le fait maintenant, à s'inscrire aux Concours d'agrégation.

Les besoins en matière de santé étant énormes, on ferait œuvre utile à mieux encadrer les jeunes, dans une dynamique d'augmenter le nombre de spécialistes sans pour autant sacrifier la qualité. Avec un peu de volonté, tout en préservant les standards du CAMES, on pourrait arriver à gagner ce pari, comme c'est le cas sous d'autres cieux.

Par ailleurs, prenant en compte l'évolution rapide des spécialités et des pratiques en médecine, le Secrétaire Général du CAMES s'est engagé à mettre en place une commission mixte de veille, constituée des membres du Comité Technique Spécialisé de médecine et de ceux des jurys du Concours, pour élaborer des propositions à valider par le Comité Consultatif Général (CCG), avant de les soumettre à la 35^{ème} session du Conseil des Ministres en 2018, marquant le 50^{ème} anniversaire de notre Institution panafricaine de réfé-

rence. Une telle dynamique devrait aider à moderniser le Concours, tout en préservant la vision et la marque du programme du Concours d'agrégation du CAMES. Le CAMES se félicite d'ores et déjà du soutien de la Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française (CIDEMEF) qui a déjà marqué sa disponibilité pour accompagner cette démarche. ■■■



Évolution des résultats du concours d'agrégation en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales : 1984-2016



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES : Un outil pour des réponses synergiques, aux défis de développement des pays membres.

**Réunir, coordonner, créer des opportunités,
valoriser, communiquer, accompagner
par le plaidoyer et l'expérience.**

- Biodiversité
- Changements Climatiques
- Gouvernance et Développement
- Énergie

- Mines et Pétrole
- Innovation technologique
et Transformation
- Langues, Société, Culture
et Civilisations
- Pharmacopée et Médecine
Traditionnelles Africaines

- Santé
- Sécurité Alimentaire
- Socio-économie et Marché
- Technologies de l'Information
et de la Communication

Objectifs :

- ✓ Augmenter la production scientifique, sa vulgarisation ainsi que le nombre de brevets ;
- ✓ Eriger des réseaux d'enseignants-chercheurs et chercheurs, en points focaux multi pays, dédiés à la recherche, avec pour vocation, une mutualisation des ressources, une mobilité des idées et du savoir ;
- ✓ Créer des synergies pour accompagner les talents et le génie créatif des enseignants-chercheurs et des chercheurs, sous le label CAMES ;
- ✓ Appuyer les masters et écoles doctorales, pépinières des chercheurs du futur ;
- ✓ Transformer les réseaux en plateforme d'actions et de solutions, pour les promoteurs économiques, les organismes régionaux de développement et les collectivités locales.

Les Journées scientifiques du CAMES :

**une tribune d'expression, de partage
et d'enrichissement mutuel des acteurs
de la recherche.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*

Photo de famille des participants à la 31^{ème} session du PRED

31^{ème} Colloque sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes : le CAMES accrédite 79 offres de formation.

Zakari LIRE

Le siège du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), à Ouagadougou, au Burkina Faso, a abrité, du 28 au 30 novembre 2016, le 31^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'équivalence des diplômes. Le colloque a permis d'accréditer de nouvelles offres de formation et prononcé des renouvellements d'accréditation, conformément aux nouvelles procédures en vigueur depuis 2014.

Le programme statutaire reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED) est le tout premier du CAMES. Il est mis en œuvre depuis 1972, sur la base de la convention de Lomé, en vertu de laquelle « les parties contractantes affirment leur volonté de reconnaître les grades et diplômes délivrés par leurs établissements comme valables de plein droit ou équivalents, sur le territoire de chacune d'entre elles ». Cette reconnaissance de la validité de plein droit ou de l'équivalence des grades et diplômes est subordonnée à des critères scientifiques pédagogiques et institutionnels, constituant le cadre de certification.

Pour être en phase avec les exigences de l'assurance qualité, le PRED s'est doté en 2009, lors de la session ministérielle de

Dakar, au Sénégal, d'un accord qui en fait un véritable programme d'accréditation des offres de formation au service des institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres. Désormais avec l'acquisition de nouveaux référentiels qualité, le CAMES peut évaluer les programmes de recherche et donner un label aux institutions.

Au cours de la 31^{ème} session du PRED, Trente-trois (33) experts venus de onze pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) ont participé aux travaux des trois grandes commissions ci-après, sous la supervision du Secrétaire Général, le Professeur Bertrand MBATCHI, et d'un bureau présidé par le Professeur Aka Landry KOMENAN : Commission I (Sciences - Médecine - Grandes Ecoles), présidée par le Pro-

fesseur Martin DIATEWA, Commission II (Lettres - Sciences Humaines - Grandes Ecoles), présidée par le Professeur Aka Landry KOMENAN, Commission III (Droit - Sciences Economiques - Gestion - Grandes Ecoles), présidée par le Professeur Adja Anasse Augustin ANASSE. La commission IV non présente sur le lieu du colloque est constituée d'experts qui évaluent les établissements sur sites. Elle est présidée par le Pr Messanvi GBEASSOR.

Les trois commissions ont utilisé le référentiel du CAMES, les rapports d'instruction des dossiers et les rapports d'évaluation sur site de la commission IV pour examiner au total 101 dossiers, dont 93 nouveaux, 3 demandes de renouvellement et 5 recours portant sur les résultats de 2015.

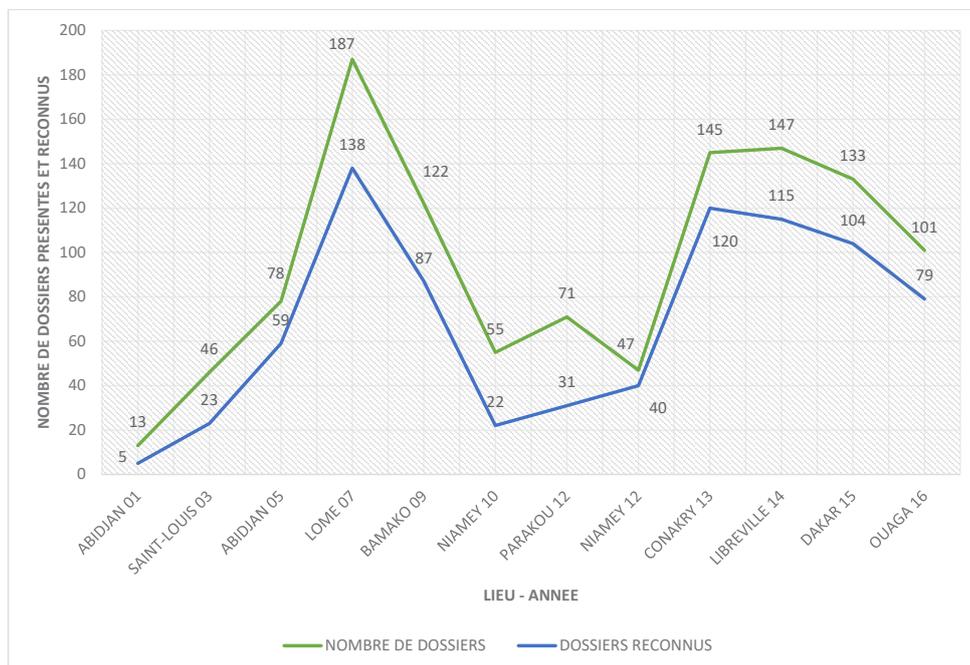
Résultats par pays							
Pays	Dossiers présentés	Dossiers examinés	Avis favorable	Avis défavorable	Taux de réussite (%) (favorab./présent.)	Taux de réussite (%) (favorab./examin.)	Observations
Bénin	10	9	8	1	80%	88.89%	
Burkina Faso	34	33	32	1	94.12%	96.97%	3 recours
Cameroun	1	1	1	0	100%	100%	
Côte d'Ivoire	25	23	20	3	80%	86.96%	
France	1	1	1	0	100%	100%	
Guinée Conakry	1	0	0	0	0%	0%	
Mali	3	2	2	0	66.67%	100%	
Niger	4	2	2	0	50%	100%	
Nigéria	2	2	2	0	100%	100%	2 renouvellements
Sénégal	3	2	0	2	0%	0%	2 recours
Togo	17	17	11	6	64.71%	64.71%	1 renouvellement
Total	101	92	79	13	78.22%	85.87%	

A l'issue des délibérations des commissions, 79 offres de formation (73 nouveaux dossiers, 3 demandes de renouvellement et 3 dossiers de recours) ont reçu un avis favorable pour l'accréditation, ce qui représente un taux de succès de 85,87%. Le tableau ci-après présente les résultats par pays.

Des recommandations allant dans le sens de l'amélioration du programme ont été émises par les participants, à l'endroit des différents principaux acteurs : les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, les ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Secrétariat Général du CAMES.

Si on peut se satisfaire de cet engouement du privé, le véritable défi du programme, aujourd'hui, porte sur la participation du secteur public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce défi pourrait être relevé dans le cadre d'un partenariat dynamique entre le CAMES et les institutions publiques, dans un contexte où la problématique de la qualité se pose avec acuité, pour contribuer à répondre à l'épineux et complexe problème du chômage des jeunes. C'est le sens qu'il faut donner à la recommandation N°SO/CM/CAMES/2016-002 de la 33^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Dakar, au Sénégal, du 2 au 6 mai 2016. ■■■

Évolution des résultats du programme reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED) : 2001-2016.





Vu du présidium : cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Implémentation de l'assurance qualité externe dans les pays membres : le CAMES valide un état des lieux sur la question.

Zakari LIRE

Conformément à l'agenda de l'accord de partenariat entre le CAMES et l'UNESCO, signé le 8 mars 2016, au siège de l'UNESCO, à Paris, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, a organisé, du 1er au 3 décembre 2016, à Pacific Hôtel, à Ouagadougou, au Burkina Faso, un atelier de validation de l'état des lieux de l'implémentation de l'assurance qualité dans les pays et institutions membres de son espace. Cet atelier marque le lancement officiel de la mise en œuvre de l'accord et constitue par ailleurs, un pas important dans la concrétisation de l'ambition du CAMES, de se doter de guides, pour la création de cellules internes et d'agences nationales d'assurance qualité, en phase avec les objectifs de l'axe 4 de son Plan stratégique de développement (PSDC).

Co-organisé par le CAMES et l'UNESCO, l'ouverture des travaux de l'atelier a été présidée par le Ministre burkinabè en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Vice-Président statutaire du Conseil des Ministres, en compagnie du Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES et de Madame Hassmik TORTIAN, représentante de l'UNESCO.

L'atelier a réuni 70 auditeurs venus de 14 pays, qui servent de points focaux ou points contacts en assurance qualité soit

au sein des ministères de l'enseignement supérieur, soit au niveau des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Il a été animé par les Professeurs Papa GUEYE et Mamadou SARR, tous experts en assurance qualité et consultants chargés de proposer un état des lieux de mise en œuvre de la qualité respectivement au niveau des pays et des établissements d'enseignement supérieur.

Des communications ont ponctué les travaux de l'atelier et ont permis notamment aux différents participants se renforcer leur capacité sur des questions relatives à :

- la vision stratégique du CAMES pour l'assurance qualité : enjeux, défis et opportunités
- l'assurance qualité externe : choix fondamentaux et options, pour les pays de l'espace CAMES ;
- l'assurance qualité externe : création et fonctionnement d'une agence nationale d'assurance qualité ;
- au management de la qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- l'assurance qualité interne : création et fonctionnement d'une Cellule interne d'assurance qualité.

L'état des lieux de l'assurance qualité externe et interne dans l'espace CAMES, a été élaboré sur la base des résultats d'une enquête diligentée avec le concours des Points contacts nationaux (PCN) et des Points contacts institutionnels (PCI) du programme assurance qualité du CAMES.

De l'état des lieux de l'assurance qualité dans les pays, on retiendra que sur 11 pays enquêtés, la plupart d'entre eux disposent des mécanismes en vue d'assurer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, même s'ils restent très incomplets et concernent surtout le secteur privé de l'enseignement supérieur. Un seul pays de l'espace CAMES, le Sénégal, dispose d'une agence d'assurance qualité fonctionnelle. Certains pays, sur la base des directives du CAMES et d'autres institutions régionales et internationales telles l'UNESCO, l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont des projets de création d'agence tandis que d'autres perçoivent maintenant la nécessité de se doter de structures d'assurance qualité, même s'ils ne sont qu'au stade de la réflexion.

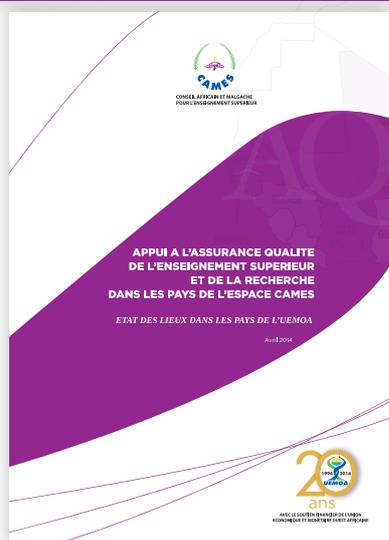
Sur 49 institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) ayant participé à l'étude sur l'assurance qualité interne :

- 67% ne possèdent pas de politique qualité ;
- 64,7% connaissent partiellement les objectifs « qualité institutionnels » ;
- 76,5% ne possèdent pas de structures internes d'assurance qualité ;
- 47% connaissent les outils ou méthodes de l'assurance qualité interne ;
- la plupart des IESR s'accordent en général sur les domaines d'intervention de l'assurance qualité en leur sein (vie universitaire, gouvernance, recherche et l'enseignement).

Les discussions qui ont suivi les différentes prestations, ont permis aux consultants d'enrichir les données sur les pays et les institutions et donc de s'inscrire dans une vision consensuelle, en vue de l'élaboration des guides de création des ANAQ et des CIAQ.

Les participants à l'atelier se sont donnés rendez-vous en 2017 pour un second atelier consacré exclusivement à la validation des guides que les deux consultants devront produire, sur la base des termes de références du CAMES et de l'état des lieux sus évoqué. Un état des lieux qui constitue un diagnostic éloquent et renseigne sur l'urgence d'agir et les angles d'approche. ■■■

APPUI À L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES



Disponibles
en version numérique
communication@lecames.org

LE CAMES, AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'ACCREDITATION

Photo de famille des participants au 4^e atelier TrainIQA

4^{ème} atelier de l'initiative TrainIQA : des managers qualité des institutions de l'espace UEMOA/CAMES renforcent leur capacité en assurance qualité

Zakari LIRE

Du 24 au 28 octobre 2016, s'est tenu à Dakar, au Sénégal, le 4^{ème} atelier de l'initiative TrainIQA. Cet atelier de renforcement des capacités des managers qualité des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) marque la fin de l'activité en Afrique de l'Ouest et ouvre de nouvelles perspectives pour une consolidation des acquis de l'apprentissage, avec une possible extension aux IESR de l'Afrique Centrale et Madagascar, en phase avec les objectifs de l'axe 4 du plan stratégique de développement (PSDC).

Fruit d'un partenariat dynamique entre le DAAD et le CAMES, le quatrième atelier s'inscrit dans le cadre du projet « Enhancing West African Quality Assurance Structures in Higher Education » (EWAQAS), mis en œuvre par l'entremise de l'initiative TrainIQA, portée par l'Université de Duisburg-Essen, en Allemagne.

Cet atelier a permis de mettre l'accent sur le rôle du changement dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, avec au centre de la dynamique, les systèmes de l'assurance qualité.

Il a enregistré en plus des enseignants préoccupés par la question de l'assurance qualité, la participation des vice-présidents des institutions d'enseignement supérieur qui, au cours des discussions, ont apporté une précieuse contribution à la finalisation des projets personnels des participants

En termes de perspectives, et en vue de la pérennisation des acquis de TrainIQA, les participants ont procédé au lancement du Réseau africain pour la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Afrique de l'Ouest (RAQUES/AO) qui a été créé lors de la réunion de Ouagadougou, au mois de Juillet 2016. Ce réseau d'experts a pour ambition de servir de cadre d'échanges et de promotion de la qualité pour les institutions d'enseignement supérieur, dans l'espace UEMOA/CAMES.

Co-organisé par le DAAD et l'Université Cheikh Anta Diop, l'atelier a réuni 30 participants venus des institutions d'enseignement supérieur de l'espace UEMOA/CAMES autour du thème de la gestion de la qualité et de ses liens avec l'enseignement supérieur. Les travaux de l'atelier ont été encadrés par les Prof. Abdel Karim Koumaré de l'Université des sciences et techniques de Bamako (Mali), Papa Gueye, Secrétaire Exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité (ANAQ-Sup) du Séné-

gal, les Docteurs Sylvie Hatungimana de l'Université de Bujumbura (au Burundi), Caroline Censier-Calmus de l'Université de Reims (France) et Madame Michaela Martin de l'Institut international de la planification de l'éducation de l'UNESCO à Paris (France).

Par ailleurs, le DAAD, toujours en partenariat avec le CAMES, s'est engagé à poursuivre le même projet de renforcement des capacités des managers de la qualité dans les IESR des pays membres du CAMES en Afrique Centrale et Madagascar.

C'est sur cette note de satisfaction des acteurs et des partenaires et sur la belle perspective qui s'ouvre désormais aux pays de l'Afrique Centrale que les travaux du quatrième atelier ont pris fin lors d'une cérémonie solennelle, avec une remise d'attestations aux participants à l'amphithéâtre de l'UCAD II. ■■■



Photo de famille : participants à la réunion des présidents des CTS

Organisation des Comités consultatifs interafricains (CCI) : les présidents des Comités techniques spécialisés (CTS) conviennent de nouveaux mécanismes.

Pr Bertrand MBATCHI

Pendant deux jours, les Présidents des Comités Techniques Spécialisés des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) se sont réunis du 31 octobre au 2 novembre 2016 avec des Experts du CAMES pour réfléchir sur des sujets qui impacteront certainement dans un proche avenir, la procédure d'évaluation des CCI. Il s'agit de l'organisation des CCI en une semaine et de la perspective de l'accréditation et de l'indexation des revues de l'espace CAMES. Les conclusions de cette réflexion seront portées pour validation, à la réunion du Comité Consultatif Général prévue du 1^{er} au 3 mars 2017, à Cotonou au Bénin.

Après près de 40 années de fonctionnement et à l'approche de la célébration du jubilé du CAMES, prévue en 2018, le programme des CCI doit se moderniser en tenant compte de l'évolution de son environnement. Depuis l'adoption du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), nul ne peut nier que la dynamique de modernisation du programme CCI, en particulier et des autres en général, est bien engagée. Le programme Silhouette du CAMES fait en effet connaître une cure de jouvence aux programmes d'évaluation CCI, Concours d'agrégation et Programme reconnais-

sance et équivalence des diplômes (PRED) du CAMES.

L'inscription se fait désormais en ligne. En 2017 en ce qui concerne les CCI, on doit s'attendre à l'exploitation complète de toute la procédure de e-candidature jusqu'à la proclamation des résultats, à partir de la plateforme numérique dédiée à ce programme.

La rencontre de novembre a voulu, au-delà de l'application du programme Silhouette du CAMES, explorer l'idée formulée par les CTS en juillet 2016. Cette idée préconise de ramener à une semaine, la partie de l'organisation des CCI, qui regroupe sur

le même site les membres des CTS et le CCG.

Sans se livrer à une description détaillée de la procédure qui devra être soumise au CCG pour amendement, la conclusion peut être formulée de la manière suivante: L'organisation des CCI en une semaine peut être réalisée sous réserve de satisfaire quelques préalables dont : (i) le respect scrupuleux d'un chronogramme précis, allant de la réception des dossiers des candidatures, en passant par l'envoi des dossiers aux examinateurs et leur retour au site de déroulement des CTS ; (ii) la création d'un nouveau type d'examineurs, membres des jurys de CTS mais

qui n'effectueront pas de déplacement lors des CCI. Cette catégorie se limiterait comme pour les examinateurs externes, à envoyer un rapport au site de déroulement des CTS. L'idée ici est d'augmenter le nombre d'examineurs de dossiers dans les CTS, sans pour autant que l'effectif des membres mobilisés sur le site de déroulement de la session ne change (iii) l'envoi simultané, sous le couvert de la confidentialité et de la responsabilité du Président du CTS, des dossiers aux examinateurs externes ainsi qu'aux deux catégories d'examineurs internes membres des CTS ; (iv) dans le schéma de fonctionnement actuel, la possibilité de faire déposer sur la plateforme, les pré-délibérations des examinateurs internes et des examinateurs externes, tout en les rendant inaccessibles jusqu'au début de la plénière, lors des CCI ; (v) l'existence sur le site web, d'un répertoire de revues indexées/abstractées dédié à chaque CTS, en vue de faciliter l'analyse des dos-

siers ; (vi) la création d'une petite cellule d'accompagnement des CTS en matière d'identification des revues ; (vii) la mise à disposition à temps opportun d'une liste d'experts du CAMES actualisée, en vue de faciliter la désignation des experts ; (viii) une bonne connexion internet au CAMES et sur le site de déroulement des CTS.

La perspective de l'accréditation et de l'indexation des revues de l'espace CAMES a été le second point innovant qui a retenu l'attention des Présidents des CTS et des Experts invités du CAMES. Cette préoccupation part du principe, que la promotion des enseignants chercheurs et chercheurs repose sur les travaux de recherche, dont la validité est apportée par la publication dans une revue scientifiquement crédible et performante. De ce fait, au moins pour les revues qui paraissent dans son espace, en vue d'en sauvegarder la qualité ou de les y accompagner, le CAMES en tant que Conseil va élaborer des normes qui permettraient une accréditation dans un pre-

mier temps et plus tard, un engagement dans un processus d'indexation, pour lequel le CAMES édicterait également des critères.

Aboutissement de ces deux réflexions devrait assurément permettre au CAMES, tout en préservant la qualité du service, de faire notamment face à l'augmentation du flux d'inscription et de réduire le coût de l'organisation des CCI, en dépit d'une mobilisation plus importante des membres des CTS.

Le Secrétariat général ne saurait terminer sans remercier l'OAAS, dont une partie du financement apporté au PSDC, a permis de supporter quelques aspects de la rencontre. ■■■



Vue partielle de la salle de réunion des présidents des CTS



© IPE/UNESCO : Photo de famille des participants à la réunion de Douala

Les ministères de l'enseignement supérieur et les établissements sous tutelle, de l'Afrique Centrale et Madagascar, à l'école de l'assurance qualité externe.

Pr Bertrand MBATCHI

Après une formation à distance en assurance qualité externe, quelques acteurs principaux des Ministères de l'enseignement supérieur et des établissements sous tutelle, de l'Afrique Centrale et de Madagascar, ont bénéficié d'un regroupement à Douala au Cameroun. Ce regroupement marquant la fin de la formation venait en complément de la phase à distance et donnait l'occasion d'aborder les perspectives pratiques d'avenir.

Conscient de l'importance et de la valeur ajoutée liée à la pratique de l'assurance qualité, dans tous les secteurs d'activités en général et dans l'enseignement supérieur en particulier, le DAAD partenaire du CAMES qui a déjà contribué à développer cette problématique en Afrique de l'Est, s'est engagé aux côtés du CAMES, pour essaimer cette culture.

La formation réalisée à Douala au Cameroun, du 12 au 16 décembre 2016, pour l'Afrique

centrale et Madagascar, apparaît en définitive, pour le Secrétariat général, comme une démarche qui vient combler un vide et harmoniser un savoir-faire en assurance qualité au niveau de l'espace CAMES.

Cet atelier de formation qui s'est achevé par la délivrance des attestations aux différents participants, a donné lieu à la validation des projets de chaque pays, en matière de mise en place d'un mécanisme d'assurance qualité externe.

On notera à cet effet que les projets de la majeure partie

des pays visaient la promotion d'une agence nationale d'assurance qualité.

D'une manière générale, chacun a fait valider un chronogramme d'actions, en mettant un accent particulier sur une sensibilisation préalable et une bonne communication, adossée à un argumentaire robuste.

Dans le mot d'ouverture de cet atelier animé par Madame Michael MARTIN, Mme Andrée SURSOCK, Pr. Papa GUEYE et M. Stefan BIENEFELD, auquel prenaient part les représentants du Came-

roun, du Gabon, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et de Madagascar, le Secrétaire Général a tenu à préciser le cadre de cette action synergique partenariale, en ces termes, pour attirer l'attention par rapport aux attentes et aux perspectives: « Cet atelier, comme on peut le rappeler vise à renforcer les capacités des acteurs de l'enseignement supérieur, dans le domaine de l'assurance qualité externe et se trouve en parfaite adéquation avec les missions et les objectifs stratégiques du CAMES ».

En effet, dans une dynamique de modernisation et d'un meilleur ancrage de ses activités au contexte du 21^{ème} siècle, marqué par de fortes mutations technologiques impulsées par un dynamisme très rapide du secteur de l'information et de la communication, le CAMES s'est doté en 2013, d'un plan stratégique de développement (PSDC) déclinant l'essentiel de sa vision, à l'horizon 2015-2019, autour de 7 axes principaux structurants et innovants, dont l'assurance qualité en constitue la pierre angulaire.

En tant qu'agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, le CAMES vise dans le cadre de ce programme assurance qualité à :

- informer et sensibiliser les acteurs sur la démarche qualité ;
- améliorer la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- élaborer des outils (directives et référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- élaborer des guides méthodologiques de mise en place des agences nationales d'assurance qualité ou de structures similaires ainsi que des cellules institutionnelles d'assurance qualité ;
- accompagner l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- assurer l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- piloter l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- formaliser un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;

- travailler en synergie avec les sous espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers à vocation similaire, préoccupés autant que le CAMES, par la formation des hommes de qualité ;
- accompagner les politiques de remédiation et de changements dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- mettre en réseaux, au sein de l'espace CAMES, les agences nationales d'assurance qualité en création, ainsi que les porteurs de ces activités au niveau ministériel et institutionnel.

Pour en revenir au dynamisme du partenariat CAMES-DAAD, matérialisé par cet atelier de Douala, il est loisible de noter que le CAMES soutient depuis 2015 le projet HAQAA, initiative conjointe de l'Union européenne et de la Commission de l'Union africaine, dont la mise en œuvre est assurée par un consortium formé de l'Université de Barcelone, de l'AUA, de l'EUA et de l'ENQA et du DAAD. Le CAMES siège comme membre du comité de pilotage de cette initiative.

Cet engagement partenarial s'est traduit aussi par la participation de l'Institution au comité de pilotage du projet EWAQAS en 2013, la signature d'un accord avec le DAAD en 2015.

Le projet EWAQAS financé par le DAAD et appuyé par l'IIPÉ-UNESCO ainsi que par le CAMES, a permis de former en 2015 des experts en assurance qualité externe issus des ministères de l'enseignement supérieur et des établissements sous tutelle de la région de l'Afrique de l'Ouest

Maintenant que le savoir est arrivé en Afrique centrale et à Madagascar, que les apprenants ont été initiés et deviennent de ce fait dépositaires d'un nouvel outil, apte à promouvoir le changement dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le CAMES se tient prêt à accompagner le processus de mise en œuvre. ■■■

Le CAMES, terreau d'une grande expertise qualifiée, organisée et mobilisable, pour l'atteinte du 4^{ème} ODD : Garantir l'accès de tous à une éducation de qualité...

1 519 Maîtres des Conférences Agrégés ;
1 677 Professeurs Titulaires (toutes spécialités) ;
432 Experts en assurance qualité.

7 programmes statutaires :

Reconnaissance et Équivalence des diplômes ;
Comité consultatifs interafricains ;
Concours d'agrégation des enseignants et enseignants-chercheurs ;
Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) ;
Journées scientifiques du CAMES ;
Programme Silhouette du CAMES ;
Programme Assurance Qualité.



Fonctionnement des séries de la revue CAMES : quel bilan peut-on en tirer ?

Pr Abou NAPON

La Revue du CAMES qui comptait au départ trois séries a fait l'objet en 2011, d'une réunion d'experts qui s'est tenue le 25 octobre 2011 dans la salle de réunion du Conseil des Ministres du CAMES. Cette réunion co-dirigée par les Professeurs Bertrand MBATCHI et le Pr Armand MOYIKOUA, respectivement Secrétaire Général du CAMES et Président de la Conférence des Recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI), avait recommandé la restructuration de la revue en 9 séries. Quel bilan peut-on en dresser à ce jour ?

La restructuration de la revue, telle que voulue par le Comité d'experts, avait pour but d'améliorer sa crédibilité et sa visibilité. Les experts, après avoir fait un diagnostic du fonctionnement de la revue, ont identifié comme points faibles, notamment le manque de réactivité des auteurs et des instructeurs, le peu d'intérêt des enseignants-chercheurs et chercheurs pour les publications ainsi que le problème de financement. Ils ont amené les participants à formuler des propositions pour la dynamisation de la revue avec deux

innovations majeures :

- le passage de la revue physique à celle en ligne ;
- la réorganisation de la revue en 9 séries.

Cette réorganisation a donné naissance aux séries suivantes :

- Sciences de la santé (Médecine humaine et vétérinaire, pharmacie, production animale et odontostomatologie) ;
- Sciences des Structures et de la matière (Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique) ;
- Sciences de la Vie, de la

Terre et Agronomie ;

- Sciences Appliquées et de l'Ingénieur ;
- Littérature, Langues et Linguistique ;
- Sciences Humaines (Philosophie, Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Histoire et Géographie) ;
- Sciences Economiques et de Gestion ;
- Sciences Juridiques et Politiques ;
- Pharmacopée et Médecine traditionnelles Africaines.

La spécialisation de plus en plus poussée des séries devrait conduire à terme, à leur indexation.

En termes de bilan, depuis la restructuration de la revue et la désignation des rédacteurs en chef des différentes séries, on peut leur reconnaître des fortunes diverses. En effet, Il a été noté la parution régulière de certaines séries pendant que d'autres, pour des raisons telles l'absence de rédacteurs en chef ou l'insuffisance de productions des auteurs, ont une parution irrégulière. La série Sciences de la santé est la plus régulière en termes de parution.

Elle pourrait, de ce fait, aller vers l'indexation CAMES dans un avenir proche.

A ces difficultés administratives, s'ajoutent d'autres sur le plan de la gestion financière. En effet, les contributions des auteurs ne permettent pas de prendre en charge l'ensemble des dépenses liées à la gestion de la revue dont les frais d'instruction des articles, les indemnités des rédacteurs en chef des séries et celles des spécialistes PAO. Ces frais sont donc supportés en grande partie par les cotisations des universités membres de la CRU-FAOCI et le CAMES.

Ces difficultés de financement sont accentuées par :

- la réticence de certains contributeurs à payer les frais de publication de leurs articles ;
- le fait que certaines universités ne se sont pas encore acquittées de leur contribution financière d'un million de francs CFA qui avait été décidée au lancement des séries de la revue.

Aussi, pour permettre aux différentes séries de fonctionner convenablement, a-t-il été recommandé lors de la dernière réunion des Présidents des CTS élargie aux personnes ressources, qui s'est tenue du 31 octobre au 02 novembre 2016, à Ouagadougou, au siège du CAMES, de :

- demander aux contributeurs de faire accompagner leurs articles de frais d'instruction, car la logique voudrait qu'un article reste dans le circuit jusqu'à sa publication ;
- demander aux universités non à jour de leur cotisation de s'acquitter de leur obligation ;
- demander aux universités et aux membres des CTS, d'aider le CAMES à diffuser l'information sur l'existence et la crédibilité scientifique de la revue au sein des enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- confier la gestion de la revue à la CRUFAOCI pour que le CAMES ne soit pas juge et partie ;
- demander aux CTS de valoriser les publications de la revue.
- augmenter le coût de publication en subdivisant l'apport en frais d'instruction et de publication.

Sans risque de se tromper on peut affirmer que nous pourrions, avec un peu d'endurance, de jeu collectif et d'intelligence, atteindre les objectifs assignés à la revue. ■■■■



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE;



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



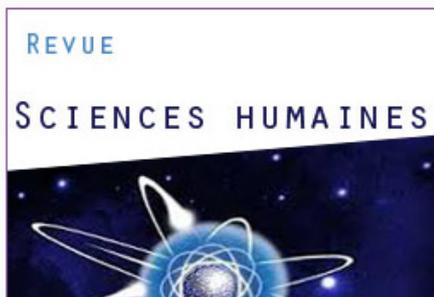
NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE



NUMERO COURANT | S'INSCRIRE

Les acteurs du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) au nombre des récipiendaires de l'OIPA/CAMES, à Dakar au Sénégal, en novembre 2016.

Pr Bertrand MBATCHI

4 sur 6 des récipiendaires de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, promus à la fin de la cérémonie de clôture de la 18^{ème} session du Concours d'agrégation en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales ont fait partie des pionniers du PSDC, soit dans son élaboration, soit dans sa mise en œuvre. Un moment bien pathétique de la cérémonie, vécu entre les acteurs, les participants et le Secrétariat général du CAMES.

Le Grand chancelier de l'OIPA/CAMES a saisi l'occasion solennelle de la cérémonie de clôture du Concours d'agrégation en médecine humaine, pharmacie, Odonto-stomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, pour reconnaître l'implication de 6 professeurs à la promotion et au rayonnement de notre institution panafricaine de référence. Il s'agit pour la dignité de Grand - croix de l'OIPA/CAMES, du Pr Georges

Moyen, pour le grade d'officier les Professeurs Bhen Sikina TOGUEBAYE, NDiaw DIOUF et Claude LISHOU, et pour celui de chevalier, des Professeurs Papa GUEYE et Saïdou MAMADOU.

L'ensemble de ces acteurs ont su par leur contribution dans leurs pays en général, et particulièrement au niveau du CAMES, faire œuvre utile, pour notre institution.

Mais sans pour autant occulter l'action des autres réci-

piendaires, le focus est porté par la suite sur les 4 acteurs du PSDC.

Comme on le dit dans les Ecritures saintes, celui qui sème dans la douleur récolte dans la joie. La rédaction du PSDC, l'organisation de la table ronde des partenaires techniques et financiers pour son financement et l'exécution dudit plan furent des épreuves qui ont enrichi toutes les parties prenantes à cette aventure désirée, au-delà des sacrifices exigés. Cette cérémonie de l'OIPA

a permis de façon presque magique, en un laps de temps, de parcourir rapidement la trajectoire passée, présente et future de cette ambitieuse aventure.

Pr Georges Moyen a exercé notamment les fonctions de Recteur de l'Université Marien NGOUABI, de Président du Comité Consultatif Général, de Ministre de la Santé et de Ministre de l'Enseignement Supérieur au Congo.

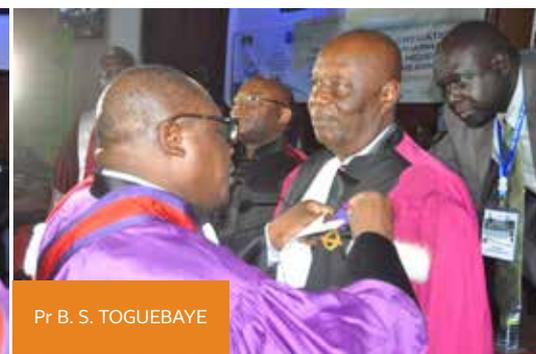
En tant que Ministre en charge de l'Enseignement supérieur,



Pr George MOYEN



Pr Ndiaw DIOUF



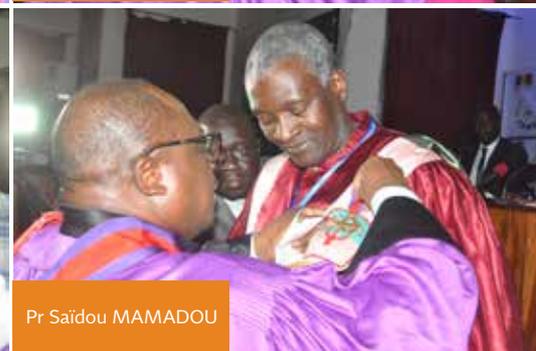
Pr B. S. TOGUEBAYE



Pr Claude LISHOU



Pr Papa GUEYE



Pr Saïdou MAMADOU

il a occupé la fonction de Président du Conseil des Ministres du CAMES, ce qui lui a valu, comme ancien grand maître de l'Ordre, de manière statutaire, la distinction de Grand-Croix.

A son actif nous pouvons relever le plaidoyer qu'il a assuré auprès de Son Excellence Denis Sassou NGUESSO, Président de la République CONGO, et qui a abouti à un don de 200 000.000 FCFA.

Ce fonds a contribué en partie au financement des préparatifs de l'organisation, à Libreville, de la 1ère table ronde des partenaires techniques et financiers du CAMES, ainsi qu'à la mise en route de certains aspects de déploiement du plan stratégique de développement du CAMES.

Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE a exercé différentes fonctions et assuré de nombreuses expertises, aussi bien au niveau national qu'à l'international. En l'élevant à titre exceptionnel au grade d'officier de l'OIPA/CAMES, l'Institution a rendu hommage à son implication jadis à ses activités et programmes, dont notamment la

présidence de la réunion préparatoire d'élaboration du premier plan stratégique de développement du CAMES.

Pr Ndiaw DIOUF, ancien Doyen de la Faculté de Droit à l'UCAD, ancien membre du CTS Sciences Juridiques et Politiques, Président Coordonnateur du Concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, Economiques et de Gestion, depuis 2013, officie comme membre de la Cours constitutionnelle du Sénégal.

Le CAMES lui a rendu un hommage à titre exceptionnel, pour son implication dans l'élaboration du PSDC, pour sa participation active aux travaux de la 1ère table ronde des partenaires techniques et financiers du CAMES, pour le déploiement dudit plan, notamment à travers la rédaction du code d'éthique et de déontologie du CAMES et dans sa mise en œuvre, en tant que membre de la Commission d'éthique et de déontologie.

Pr Claude LISHOU est reconnu pour son expertise avérée, au niveau national et à l'international, dans les domaines des TIC.

Il est titulaire de la chaire UNESCO (856) « TIC et développement de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest ».

Il préside le Comité Technique Spécialisé des CCI, dans le secteur des Sciences et Techniques de l'Ingénieur.

L'hommage, qui lui a été rendu par cette décoration, s'adosse à son implication à l'élaboration du PSDC, à sa participation à la 1ère table ronde des partenaires techniques et financiers du CAMES, au rôle de levier qu'il joue dans la déclinaison efficace du programme Silhouette du CAMES qui a ouvert de nouvelles perspectives à notre Institution en termes d'archivage, de traitement de données, de valorisation des compétences, de transparence, d'équité, de traçabilité, de lutte contre l'illectronisme, contre la falsification des diplômes, et en matière d'accélération du service dans l'exécution des programmes et de la qualité tout court. ■■■



Les membres du bureau OIPA/CAMES et les récipiendaires, Dakar 2016

Décoration dans l'ordre International des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) : le CAMES reconnaissant à l'égard des acteurs ayant contribué à son rayonnement.

Pr Bertrand MBATCHI

Professeurs d'universités, Directeurs de recherche, Président de la confédération du patronat Burkinabè, chauffeur du CAMES, voici les titres sociaux que portaient les différents récipiendaires des palmes académiques du CAMES. Ils manifestaient tous une émotion et une joie sans pareille, à l'issue de leur décoration.

C'est dans une salle pleine, après la cérémonie d'ouverture de l'atelier CAMES-UNESCO de validation de l'état des lieux de l'implémentation de l'assurance qualité externe et interne, respectivement au niveau national et institutionnel dans les pays membres, que le Secrétaire Général du CAMES, Grand chancelier de l'OIPA/CAMES a procédé à la réception dans l'Ordre, en présence du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du Burkina, des Professeurs d'université, des Directeurs de recherche, du Président de la confédération du patronat Burkinabè et d'un chauffeur du CAMES, en qualité d'officier ou de chevalier.

Le Pr Robert Tinga GUIGUEMDE, Dr Gnissa Isaïe KONATE, Directeur de Recherche, le Pr Georges-Anicet OUEDRAOGO, et

M. Birahima NACOULMA ont été reçus comme officiers.

Parmi les chevaliers on dénombre Dr Dayéri DIANOÛ, Directeur de Recherche, Pr B. Gustave KABRE, Pr Georges SAWADOGO, Pr Augustin Marie-Gervais LOADA, Dr Hamidou Hamadou TAMBOURA, Directeur de Recherche, Pr Salaka SANOU, Dr Jean - Noël PODA Directeur de Recherche, M. Sylvère Kadenga TCHONOWOU, chauffeur du CAMES admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Les différents promus ont pour dominateur commun, un service rendu avéré au CAMES, pour l'accomplissement et le rayonnement de ses activités.

Bien que chacune des contributions de ses récipiendaires portent une valeur intrinsèque, il paraît indiqué de s'arrêter sur l'exemple de Monsieur Birahima

NACOULMA et M. Sylvère Kadenga TCHONOWOU, M. Birahima NACOULMA a consenti plus de quarante années au service du secteur privé burkinabè et plus particulièrement à l'organisation des employeurs dont il fait partie des membres fondateurs. Il est un des opérateurs pionniers dans le domaine du transit, du transport, de l'industrie et de l'enseignement secondaire privé. Il s'est impliqué personnellement à la réussite de la première rencontre internationale des patronats des Etats membres du CAMES (RIDEPEC) en 2014. Cette rencontre a ouvert des perspectives capables de renforcer les synergies entre l'enseignement supérieur et le patronat. Un protocole d'accord stratégique de partenariat a été arrêté et se trouve en voie de signature avec la Fédération des organisations patronales d'Afrique de l'ouest (FOPA). ■■■

M. Sylvère Kadenga TCHONOWOU, a travaillé au CAMES comme chauffeur des 5 Secrétaires généraux du CAMES qui ont succédé au Pr Joseph KIZERBO. Il s'agit de ce titre d'un pionnier dans la construction de cette vitrine d'intégration en Afrique, en matière d'assurance qualité et d'accréditation dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.



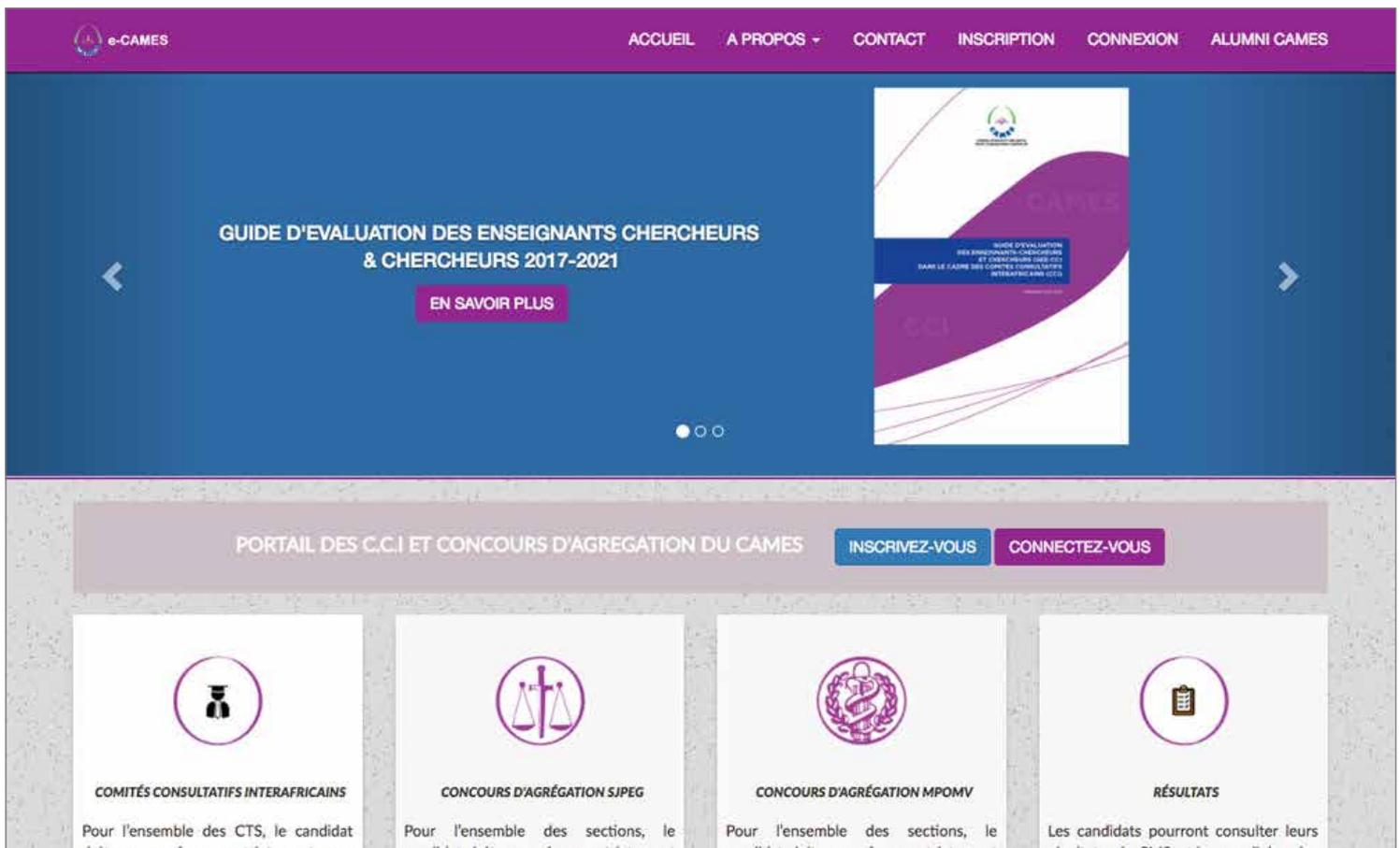
Les récipiendaires OIPA/CAMES, Ouagadougou, 2016

La nouvelle plateforme du CAMES : innovations actuelles et futures.



Briand IDOSSOU

Dans le double souci de permettre aux candidats de gérer leurs inscriptions progressives sur les programmes du CAMES à partir d'un seul compte, et de leur faciliter la constitution des dossiers en ligne, le CAMES met à la disposition des candidats aux Comités Consultatifs Interafricains (CCI) et aux Concours d'Agrégation, une nouvelle plateforme de candidature en ligne, plus performante.



Depuis 2013, sous l'impulsion du programme Silhouette, le CAMES s'est doté de plateformes numériques permettant aux candidats aux CCI (Comités Consultatifs Interafricains) et aux Concours d'Agrégation de constituer leurs dossiers en ligne. Aussi, depuis quelques mois, un nouveau guide d'Evaluation pour les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs aux CCI est entré en vigueur. Le processus de candidature en ligne a dû s'adapter pour prendre en compte les nouvelles conditions. Par ailleurs, d'autres modifications ont été apportées afin de satis-

faire les utilisateurs et prendre en compte certaines contraintes d'organisation: (i) la centralisation des données des plateformes existantes en vue de renforcer une réutilisation des informations et une meilleure appropriation de la plateforme tout au long des diverses inscriptions ; (ii) la possibilité d'offrir dès à présent et dans le futur de nouveaux services à valeur ajoutée, afin de permettre aux candidats de mieux constituer leurs dossiers, et d'améliorer ainsi les taux de réussite aux différents programmes (iii) la possibilité pour les examinateurs externes et les rapporteurs internes c'est-à-dire les membres des jurys des CTS, d'analyser

les dossiers qui leur sont confiés et de les soumettre en ligne. Ce dispositif devrait permettre au-delà de l'archivage numérique, de gagner du temps, en termes de délibération.

Concrètement, il existe maintenant une plateforme unique de candidature aux CCI et aux Concours d'Agrégation. Ce dispositif permettra un meilleur marquage et suivi de tous les inscrits du CAMES, avec l'avantage de disposer d'une banque de données toujours à jour. Cette banque de données d'expertise, consultable par le public à la demande, contribuerait à valoriser l'expertise des promus du CAMES.

La nouvelle plateforme bénéficie aussi d'une meilleure ergonomie, accessibilité et supporte les connexions internet de faible débit.

Les lignes qui suivent précisent les fonctionnalités offertes à chaque type d'utilisateur, pour mieux apprécier la pertinence de la nouvelle plateforme.

Les candidats ont la possibilité de constituer facilement leurs dossiers en ligne, grâce à des formulaires clairs, et personnalisés en fonction de leur type de candidature. A l'intérieur de leur session, les candidats peuvent accéder à un tutoriel qui leur permet de faire en quelques clics le tour des fonctionnalités de la plateforme. Sur leur tableau de bord, ils sont informés de l'état et du taux d'achèvement de leur E-Dossier. L'une des innovations majeures se trouve dans le fait que les candidats peuvent réutiliser des données qu'ils avaient déjà renseignées au moins une fois sur la plateforme. Ainsi, ils n'auront plus à saisir à nouveau, ou à envoyer encore des fichiers qu'ils avaient déjà transférés au moins une fois. Ils peuvent aussi télécharger l'ensemble des informations renseignées (informations à travers les formulaires, ou les fichiers soumis). Ils détiendront ainsi une copie de leur dossier de candidature, librement consultable en mode déconnecté d'internet.

Suite à la transmission des candidatures en ligne, il revient aux universités d'établir la conformité des dossiers de chacun de ses candidats. Après cette étape, elles peuvent générer à partir de la plateforme la liste des candidats conformes. La plateforme présente aussi des statistiques telles que : le nombre total de candidats conformes par grade et par CTS.

Les dossiers jugés conformes sont ensuite transmis à chaque Président de CTS. Dans son espace personnel, le Président dispose des statistiques sur les candidatures de son CTS (nombre total de candidatures, nombre de candidatures réparties par université, par grade et par pays).

Avant la session des CCI, le Président affecte à chaque dossier de candidature des rapporteurs externes et internes. Pendant la plénière, après discussion avec les membres de son CTS et étude des différents dossiers, il pilote la délibération, et soumet le rapport global du CTS.

Plus besoin de remplir manuellement les documents habituels car les résultats et les fiches nécessaires sont automatiquement générés. Il faudra juste apposer la signature du bureau. En outre, le Président du CTS a la responsabilité de tenir à jour la liste des spécialités de son CTS. Le Président de CTS dispose aussi d'un système de messagerie interne lui permettant d'échanger avec les rapporteurs, et d'accéder à la liste des différentes revues utilisées par les candidats de son CTS.

L'examineur a pour tâche principale de soumettre son rapport d'instruction, et de donner son avis (Favorable/Défavorable/Réservé) pour les dossiers de candidature, dont il a la charge. Lorsqu'il est désigné par le Président du CTS pour instruire un dossier, il peut à travers le système de messagerie interne, échanger avec lui pour avoir des informations complémentaires, ou encore pour se désister.

Les membres des CTS peuvent accéder à tous les dossiers de leur CTS. Ils doivent faire une pré-délibération, visant à faciliter et à accélérer les discussions en plénière sur les dossiers qui leur ont été affectés par leur Président de CTS. Faut-il le rappeler, les pré-délibérations des membres des CTS et les rapports d'instruction des examinateurs, même s'ils sont soumis sur la plateforme, ne sont accessibles que lorsque les travaux débutent en plénière.

Ce verrou permet de ne pas dévoiler à l'avance les appréciations formulées sur un candidat et d'éviter tout trafic d'influence.

Le compte du Secrétariat Général permet de piloter l'ensemble de la session. Le personnel du Secrétariat Général du CAMES

peut ainsi voir l'évolution des délibérations effectuées par les Présidents de CTS, savoir si les rapports d'instruction ont été bien soumis, télécharger les dossiers des candidats, télécharger la liste des rapporteurs et des membres des CTS, accéder aux rapports des différents CTS, etc.

C'est aussi à partir de ce compte que sont générées les différentes attestations des candidats inscrits, les procès-verbaux individuels, les rapports d'évaluation pour les candidatures irrecevables et les candidats ajournés, etc.

Enfin, la nouvelle plateforme dispose de quatre services payants à valeur ajoutée, dont les trois premiers seront opérationnels l'année prochaine :

- Le service Etude de dossiers qui permettra aux candidats souscripteurs de bénéficier d'une analyse de leurs E-dossiers par des experts mandatés par le CAMES, avant le début des candidatures ;
- Le service Espace de travail qui permettra aux candidats souscripteurs de disposer d'un espace permanent de travail, en dehors des phases d'évaluation;
- Le service Support qui permettra aux candidats souscripteurs de bénéficier d'une assistance dédiée dans l'accompagnement et la constitution de leurs E-Dossiers, pendant les sessions ;
- Le service SMS qui permet aux candidats souscripteurs de recevoir des alertes SMS, sur l'avancement de leurs E-Dossier jusqu'au résultat final.
- La nouvelle plateforme fait intervenir plusieurs acteurs dans un fonctionnement à la chaîne. Chaque maillon de la chaîne doit accomplir son travail, afin que le système fonctionne à la satisfaction de tous. ■■■

Ensemble, célébrons l'excellence !



Un programme pour l'éclosion
des talents des étudiants de l'espace CAMES

olympiades@ecames.org



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- JUSTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPEP
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service
du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : comes@lecames.org